



Licence professionnelle Management des PME-PMI

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des PME-PMI. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039659

HAL Id: hceres-02039659

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039659>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des PME-PMI

- Université d'Auvergne - UdA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

A l'origine de cette licence se trouve une licence professionnelle qui intégrait quatre parcours (*Management de la performance, Management de l'activité commerciale, Management des ressources humaines et Management des PME-PMI*) et qui avait été habilitée sous l'intitulé « Techniques et gestion ». Habilitée successivement en 2004 et 2006 sous l'appellation « Management des organisations », ce sont désormais, depuis 2008, quatre licences professionnelles qui sont spécifiques à chaque option initiale. La licence professionnelle *Management des PME-PMI* vise à former principalement des assistants de dirigeants de petites structures, ce qui exige de maîtriser les différents champs de la gestion (marketing, finance, stratégie, ressources humaines...). La formation dispensée à l'Ecole Universitaire de Management - IAE d'Auvergne accueille des étudiants en formation initiale, des étudiants en formation continue hors contrat de professionnalisation ainsi que des étudiants en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation). Elle est aussi ouverte aux procédures de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Professionnels (VAP).

Synthèse de l'évaluation

Cette licence présente de multiples points forts :

Structurée autour de trois unités d'enseignements qui couvrent les diverses disciplines managériales, la maquette met en évidence une grande diversité des cours en parfaite cohérence avec les finalités annoncées, à savoir former des assistants de dirigeants de petites structures. Au-delà des cours traditionnels, les étudiants ont à leur disposition des logiciels d'autoformation pour se perfectionner dans l'apprentissage de six langues vivantes. Le rôle de transmission des connaissances est harmonieusement assuré par les enseignants permanents et les professionnels (60 %/40 %). Huit maîtres de conférences, un professeur agrégé et un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) constituent l'équipe pédagogique permanente ; sept professionnels (Michelin, CGPME, CCI de Clermont-Ferrand...) apportent également leurs compétences au soutien de la formation dispensée.

Cette formation paraît répondre à un réel besoin : à l'origine de la création de cette licence se trouvent diverses structures (PME-PMI locales, CGPME -Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprise-) qui se sont associées au processus de développement de cette formation sous la forme de partenariats. Si l'intitulé de la licence conduit à privilégier les liens avec les microstructures, cela n'exclut pas des interactions avec des entités plus conséquentes (banques, grande distribution). Cet ancrage professionnel permet, en outre, d'offrir un volet alternance (34 % de l'effectif).

Le taux de diplômés est très satisfaisant (exemple : 93 % en 2014).

Cette licence comporte également quelques aspects perfectibles.

Lors de la rédaction du document, une certaine confusion apparaît, à plusieurs reprises, avec le descriptif de la licence professionnelle *Logistique*, spécialité *Gestion de production et logistique intégrée*. Qu'il y ait, très ponctuellement, d'éventuelles synergies peut s'envisager, mais lors de l'argumentation de certains points (spécificité des enseignements, thèmes de recherche, insertion professionnelle etc.) la cohérence du dossier en souffre.

Certains faits sont présentés, mais sans qu'aucun élément de causalité ou d'impact soit avancé. Ainsi une variation notable des effectifs est identifiable entre les promotions 2010-2011 et 2014-2015 (baisse de 45 %) sans qu'une explication de cette variation soit apportée. De même le taux de poursuite d'étude tend à augmenter (il est passé, selon l'enquête interne, pour les années 2012, 2013 et 2014 et par rapport aux nombre d'étudiants ayant répondu à l'enquête, respectivement de 4 % à 25 % puis à 31 %) sans qu'aucune justification ne soit réellement apportée. En outre, la place de l'international est évoquée par le recrutement d'étudiants étrangers. Mais, seul, cet argument reste fragile pour convaincre d'une véritable dimension internationale du cursus sans autre information. Il est signalé qu'une licence

identique au Maroc a existé, mais les motifs stratégiques d'abandon sont absents. Enfin, il est précisé que le conseil de perfectionnement composé de 15 personnes se réunit six fois par an, mais sa traduction concrète sur l'amélioration du fonctionnement de la licence n'apparaît pas.

Par ailleurs s'agissant de l'activité de recherche, les travaux présentés sont focalisés sur un seul chercheur, et surtout, leurs apports pour l'enseignement de la licence ne sont pas présentés. Quant à l'efficacité des partenariats évoqués plus haut, il ne semble malheureusement pas se traduire naturellement dans les propositions de stages, car les étudiants sont confrontés à des difficultés pour trouver des structures d'accueil. La raison majeure expliquant ce paradoxe est que les entreprises hésiteraient à payer les indemnités de stage. Enfin, le suivi de l'insertion des diplômés manque de données qualitatives pour l'apprécier avec précision.

Points forts :

- Une bonne implication de l'environnement socio-économique.
- L'adéquation des enseignements avec les objectifs affichés de la formation.
- La mise à disposition de logiciels d'autoformation pour se perfectionner dans l'apprentissage de six langues vivantes.
- La possibilité de suivre la formation en alternance.
- Le taux de réussite très satisfaisant.

Points faibles :

- La fluctuation des effectifs (de 2010/11 à 2014/15) non explicitée.
- Le taux de poursuite d'études en constante augmentation.
- Un dossier lacunaire sur certains points.
- Des copier-coller incompréhensibles entre les licences professionnelles *Gestion de production et logistique intégrée* et *Management des PME-PMI*.

Recommandations :

Il conviendrait à l'avenir d'être attentif au ratio d'étudiants poursuivant des études et à la variation des effectifs en identifiant et analysant les motifs. Le suivi qualitatif de l'insertion professionnelle serait par ailleurs à améliorer pour pouvoir l'analyser avec précision.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus indiqué est en adéquation avec les objectifs affichés, à savoir assister des responsables de petites structures en prenant en charge diverses fonctions managériales (finance, marketing, ressources humaines).</p> <p>La mutualisation des moyens avec d'autres licences (notamment la licence <i>Gestion de production et logistique intégrée</i>) conduit à une porosité des informations sur le cursus. Le responsable est d'ailleurs le même. Et certaines parties sont identiques (exemple : international, recherche...) générant, de fait, les mêmes analyses. Cette confusion conduit à un problème de cohérence dans la rédaction du document communiqué.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle s'insère bien dans le champ de formation de l'Université d'Auvergne intitulée DEG (<i>Droit, économie, gestion</i>). Un maillage dense avec les entreprises caractérise cette formation (CGPME, des PME de la région Auvergne, le réseau bancaire et la grande distribution...).</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La totalité des 600 heures (le total indiqué est de 613,5 h) est assuré par 10 enseignants permanents et 7 professionnels. Cette répartition horaire, respectivement de 60 % et 40 % traduit un bon équilibre dans la transmission des connaissances. Toutefois, la présence de professionnels conduit à des conditions de transmission du savoir peu pédagogique (journée de cours de 8 h à 20 h). Ces professionnels participent par ailleurs activement à la formation à travers notamment l'élaboration du programme et le recrutement des étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Une fluctuation notable des effectifs apparaît : entre les promotions 2010-2011 et 2014-2015 on assiste à une baisse de 45 % sans qu'une explication de cette variation soit apportée.</p> <p>Le taux de diplômés est très satisfaisant (exemple : 93 % en 2014).</p> <p>Sur la base des répondants, l'insertion professionnelle des étudiants en 2014 est de 56 % (58 % en 2013 et 68 % en 2012). Le taux de retour sur enquête est de 80 % ; mais l'absence de données qualitatives en rend difficile l'appréciation.</p> <p>L'origine des étudiants est très diverse. Le taux de poursuite d'étude est, en revanche en augmentation, sans que cela soit explicité : il est passé, selon l'enquête interne, pour les années 2012, 2013 et 2014 et par rapport au nombre d'étudiants ayant répondu à l'enquête, de 4 % à 25 % puis à 31 %.</p> <p>Pour la période 2014/2015, les étudiants en formation initiale représentent 64 % de l'effectif total, soit 23 étudiants sur 36. La répartition des 36 % restants est : sept étudiants en apprentissage, trois en contrats de professionnalisation et trois en formation continue.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Malgré l'argument avancé d'une activité de recherche soutenue, il est délicat de vérifier cette affirmation, car les travaux présentés sont focalisés sur un seul chercheur, responsable de la formation. L'axe dominant de recherche, en lien avec la licence <i>Gestion de production et logistique intégrée</i> est beaucoup moins pertinent pour la licence <i>Management des PME-PMI</i>. Par ailleurs, il n'est pas fait de lien entre les publications évoquées et l'apport fait aux enseignements.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est satisfaisante au regard des partenariats noués et du choix d'une intégration professionnelle progressive tout au long de l'année. Néanmoins, on peut regretter l'absence de précisions quant aux lieux de réalisation des stages pour se rendre compte de l'efficacité des partenariats noués. En effet, il est évoqué des difficultés pour les étudiants de trouver un stage (malgré la mise en place d'une interface de recherche).</p> <p>La présence de professionnels et des organismes de la Région œuvrant pour le développement et l'accompagnement des PME-PMI est satisfaisant. Plus précisément, la présence d'un double partenariat, à la fois avec la CGPME et avec des entreprises de taille importante (BNP Paribas/ Société Générale...) renforce la visibilité professionnelle de la formation.</p> <p>La réalisation en alternance de la formation contribue à favoriser une professionnalisation progressive.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La distinction entre projets tutorés (150 heures) et stage (12 à 16 semaines) apparaît dans la maquette de la formation, notamment au travers de deux UE distinctes, mais les modalités de mise en place restent confuses et floues notamment au regard de la diversité des publics suivant la formation (étudiants de formation initiale comme de formation continue). On ne connaît par ailleurs pas les lieux d'accueil en stage, en France ou à l'étranger.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier souligne que le recrutement concerne des étudiants étrangers provenant de différents pays du monde. Mais, seul, cet argument reste fragile pour convaincre de la dimension internationale du cursus. D'autant plus qu'aucune donnée n'est fournie sur la proportion de ces étudiants et sur la diversité de leurs origines. A la question : quel aspect stratégique a conduit à fermer la licence au Maroc ? le document ne fournit pas d'élément éclairant.</p> <p>Il convient, en revanche, de souligner la mise à disposition de logiciels</p>

	<p>d'autoformation pour se perfectionner dans l'apprentissage de six langues vivantes.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une confusion entre les deux licences professionnelles <i>Gestion de production et logistique intégrée</i> et <i>Management des PME-PMI</i> paraît se produire dans le dossier.</p> <p>Cela dit, le recrutement des étudiants est effectué sur un mode traditionnel (analyse de dossiers, échange téléphonique, et avis d'entreprises partenaires dans le cas d'alternants). Une approche est menée auprès des lycées afin d'alimenter le vivier du recrutement. Une légère prédominance des étudiants ayant obtenu un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) tendrait à montrer l'efficacité de la collaboration avec les lycées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>De nouveau, l'évocation de la LP <i>Gestion de production et logistique intégrée</i> perturbe notablement la présentation. On ne sait pas si le dossier évoque les modalités d'enseignement de cette LP, de la LP <i>Management des PME-PMI</i> ou des cours mutualisés (qui ne figurent pas comme tels dans la maquette).</p> <p>La place du numérique est très classique : un accès à l'intranet, le réseau WIFI et des logiciels d'autoformation en ligne pour l'apprentissage de langues.</p> <p>La distinction formation initiale/ formation continue (avec un accès par la validation des acquis de l'expérience - VAE) est bien expliquée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations suivent un schéma traditionnel avec 30 % en contrôle continu et 70 % en examen terminal. Une session de rattrapage est organisée avec une inscription obligatoire de l'étudiant aux épreuves qu'il envisage de rattraper. Le système de compensation est assez avantageux. Mais le fonctionnement des jurys d'examen n'est pas expliqué.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La fiche RNCP et le supplément au diplôme ont été ajoutés en annexe. A la lecture de ces deux documents, on note une cohérence avec la maquette proposée et les objectifs affichés de la formation. La maquette montre une cohérence entre les différentes compétences visées et les postes envisagés (exemple : savoir seconder le chef d'entreprise et l'unité d'enseignement sur les outils de management de la PME-PMI).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante. Les données fournies en annexe mettent en lumière un bon taux de retour. Il n'est malheureusement pas précisé le type d'emploi occupé. Le suivi reste à améliorer pour pouvoir juger de l'efficacité du dispositif en place.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il est difficile de donner une appréciation précise, car la description est très elliptique. A deux reprises, le conseil de perfectionnement est évoqué. Il est indiqué qu'il se réunit six fois par an et est composé de 15 personnes (huit extérieurs et sept enseignants). Mais la traduction concrète sur l'amélioration du fonctionnement de la licence n'apparaît pas.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle

Management des PME-PMI

Numéro de rapport : S3LP170012574

Nous remercions le Comité d'Évaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte pour la construction de la future offre de formation.

Concernant cette licence professionnelle, nous n'avons pas d'observation à formuler.

Clermont-Ferrand, le 19/05/2016
Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I


Professeur Alain ESCHALIER